

Chantal BOURRAGUÉ

*Gironde (1^{ère} circonscription)
Union pour un Mouvement Populaire*

Adhère au groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire [J.O. du 26 septembre 2008]

NOMINATIONS

Membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire [J.O. du 1^{er} octobre 2008]

Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [J.O. du 1^{er} octobre 2008]

Vice-présidente de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes [J.O. du 2 octobre 2008]

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi organique relatif à la nomination des présidents des sociétés de France Télévisions, Radio France et de la société en charge de l'audiovisuel extérieur de la France et le projet de loi relatif à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision [J.O. du 29 octobre 2008]

Membre de la mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes [J.O. du 5 décembre 2008]

Chargée d'une mission temporaire auprès de M. le secrétaire d'Etat chargé de la coopération et de la francophonie [J.O. du 1^{er} janvier 2009]

Cesse d'appartenir à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire [J.O. du 4 février 2009]

Membre de la commission des affaires étrangères [J.O. du 4 février 2009]

Membre de la commission des affaires étrangères [J.O. du 1^{er} juillet 2009]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

DÉBATS

Projet de loi de finances n° 1127 pour 2009

PREMIÈRE LECTURE

*ARTICLES NON RATTACHÉS ET AMENDEMENTS
PORTANT ARTICLES ADDITIONNELS*

Discussion des articles [17 novembre 2008] (p. 7396, 7413) ; [18 novembre 2008] (p. 7480, 7503)

Après l'article 52

Intervient sur l'adt n° 409 de M. Yves Censi (p. 7520)

Projet de loi n° 1207 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [27 janvier 2009] (p. 809, 827) ; [28 janvier 2009] (p. 899) ; [29 janvier 2009] (p. 933)

Son intervention (p. 845)

Discussion des articles [29 janvier 2009] (p. 933 ; 991) ; [2 février 2009] (p. 1017, 1049) ; [3 février 2009] (p. 1132, 1141) ; [4 février 2009] (p. 1192, 1221) ; [5 février 2009] (p. 1300, 1323) ; [9 février 2009] (p. 1359, 1390)

Article 3 bis

Intervient sur l'adt n° 240 de la commission (p. 1142)